

La teigne du chat



Le chat est fréquemment infecté par un champignon dermatophyte appelé *Microsporum canis*. Les poils parasités sont littéralement rongés de l'intérieur ; ils deviennent très fragiles et se cassent spontanément. Les **lésions de dépilation** qui en résultent sont généralement bien circonscrites. On les appelle « des plaques de teigne ». Le plus souvent présentes sur la tête, ces lésions s'étendent de façon centrifuge. Elles peuvent guérir spontanément en quelques semaines, mais d'autres zones de dépilation sont susceptibles d'apparaître.

Pour les races à poil long, la teigne peut simplement se traduire par une dépilation diffuse, certaines zones du corps apparaissant moins "touffues" que d'autres. Les teignes ont la particularité d'être **très contagieuses**. Ce sont les fragments de poils parasités qui assurent la contamination des animaux sains. Ces éléments infectants sont, bien sûr, présents sur les animaux porteurs de lésions, mais aussi dans l'environnement.

Un contact direct n'est donc pas indispensable car un chat peut très facilement se contaminer dans un environnement souillé ; un tapis sur lequel un chat contaminé s'est couché quelques jours auparavant, un panier ayant servi au transport d'un animal contaminé, une brosse ou une tondeuse sont autant de sources de contamination. Les éléments infectants sont très résistants et l'on estime que *Microsporum canis* est capable de survivre plusieurs mois dans le milieu extérieur non régulièrement désinfecté et traité. Une autre particularité des champignons agents des teignes est leur faible spécificité = *Microsporum canis* est retrouvé préférentiellement chez le chat, mais ce champignon est également rendu responsable de lésions de teigne chez le chien, le lapin, les rongeurs, les primates (y compris l'homme) et même les herbivores.

Le traitement des chats infectés par l'allopathie classique nécessite l'administration d'un antifongique par voie orale et par voie locale. Le traitement doit être poursuivi pendant au moins six semaines. C'est un traitement lourd et à la finale assez onéreux.

Les moyens de prévention de la teigne du chat sont assez limités. Actuellement, la façon la plus simple de protéger un animal indemne est de s'assurer qu'il n'entre pas en contact avec un animal infecté. Cette mesure, en apparence assez simple, se heurte à deux problèmes majeurs. D'une part, le chat peut très bien côtoyer des animaux errants qui échappent à tout contrôle sanitaire et sont souvent porteurs de dermatophytes. D'autre part, il est parfois difficile d'identifier les animaux susceptibles de transmettre la teigne. Certains chats sont ainsi qualifiés de porteurs asymptomatiques : ils n'ont aucune lésion évocatrice de teigne, mais sont tout de même contagieux pour les autres animaux.

Ainsi, une exposition féline, et, de façon plus générale, tout regroupement d'animaux aux origines diverses doivent être considérés comme un risque de contamination. Pour parer à tout danger, un traitement antifongique local (une huile essentielle ne présentant aucun risque de dangerosité pour le chat, appliquée à rebrousse poils par exemple) pourrait être conseillé pour tous les chats préalablement présents en exposition.

Dans un élevage indemne, il convient de respecter les règles sanitaires habituelles lors de l'introduction d'un nouvel animal : la quarantaine s'impose tant que le statut du nouvel arrivant n'est pas clairement défini. Un examen en **lumière de Wood** et, surtout, une culture mycologique permettent de savoir si l'animal représente un danger pour ses congénères.

C'est d'ailleurs avec ces moyens que le vétérinaire **pose le diagnostic** de la teigne. Enfin, il ne faut pas oublier que la teigne peut également être transmise par l'intermédiaire d'un environnement souillé. L'utilisation régulière de l'aspirateur sur les tapis, les moquettes ou

les coussins, l'utilisation de l'eau de Javel, combinée à des huiles essentielles antifongiques sans danger pour l'espèce féline, pour laver les sols et les bacs à litière, permet d'éliminer une bonne partie des spores de dermatophytes. Par ailleurs, il existe des spécialités vétérinaires, sous forme de solution ou de fumigation, adaptées au traitement des locaux très contaminés.

Comme toutes les affections cutanées mycologiques (fongiques) la teigne est une maladie très facile à prendre en charge en médecines naturelles. Par voie orale, on utilise **l'homéopathie** et **l'isothérapie** en remèdes spécifiquement adaptés, et par voie locale on réalise des applications en aromathérapie grâce à des huiles essentielles réservées à cet effet et ne présentant bien entendu aucune toxicité pour le chat (toujours prendre en charge la conduite de léchage). Ces remèdes antifongiques puissants mais doux pour l'organisme de l'animal permettent d'éradiquer la teigne sur le chat infecté assez rapidement si la maladie est prise tout de suite. Une fois la guérison obtenue il est fréquent de continuer un traitement préventif plus souple, avec **d'autres remèdes d'homéopathie** afin d'éliminer tout risque de ré-infestation (ce qui s'appelle la « prévention des rechutes »).

Quant aux chats ne supportant pas les huiles essentielles, ils reçoivent des **produits naturels sous forme de gel**, faciles d'application, en toute innocuité pour le léchage, ou éventuellement des cataplasmes d'argile verte sur les plaques les plus infestées.

Enfin, dans le cas des populations félines, ces remèdes de naturopathie spécialisée s'appliquent tout aussi bien et permettent d'obtenir des résultats satisfaisants tout en respectant l'intégrité organique de chats qui sont prédestinés à la vente, donc se doivent d'être particulièrement sains.

La teigne n'est pas une fatalité : c'est une maladie fongique ennuyeuse, surtout pour l'animal car elle le démange et rend vite son pelage disgracieux mais elle se traite bien, à moindre coût pour le propriétaire, avec les remèdes homéopathiques adaptées et une naturopathie de qualité, prescrite par un praticien de santé qui connaît bien la spécificité féline.

C'est à cet effet qu'est proposé le protocole prêt-à-l'emploi, applicable à tous les chats, rendant de grands services aux éleveurs, peu onéreux sur le long terme, et surtout efficace s'il est suivi scrupuleusement.

Important = la teigne est une *zoonose*, c'est-à-dire une maladie transmissible à l'humain. Il est donc particulièrement important de garder les enfants et personnes âgées à l'écart d'un chat infesté et de respecter les conduites d'hygiène (changement du linge chaque jour, lavage à 60° etc., ne pas prêter son gant ou sa ser viette ..)